COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

PROCES VERBAL du 10 juin 2026

Noms et qualités des personnes ayant pu assister à la réunion :
Tommy EON, Président
Sylvie DUPUIS, membre titulaire
Céline COCHET, membre titulaire
Didier LHERITEAU, membre titulaire
Pierre VEDRENNE, membre titulaire
David JOBELIN, membre titulaire
Emmanuel LEFORT, membre suppléant

Invités présents :
Guilaine SALICRU, référente RH

1. Approbation du PV du CSE du 28 avril 2026

PV lu et validé à l'unanimité

2. Validation du règlement intérieur du CSE – nouveau bureau

Règlement intérieur validé et signé.
A noter, l'importance de la diffusion des ODJ à J-2 sur tous les sites

3. Présentation des résultats 2025

Les comptes seront présentés en AG le 25 juin (le CSE est convié et représenté par Mélanie) ; ceux-ci ont été revus par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Eléments à retenir :
- Progression d'environ +1 M€ du CA, portée par la vente de marchandises (papier notamment) et les services/production
- Subventions : correspond aux aides au poste (changement de ligne comptable par rapport à l'année précédente, valeur équivalente)
- Produits d'exploitation : total à 10,3 M€
- Charges : achats de matières en baisse, autres achats et charges externes en hausse (dont intérim), salaires et cotisations globalement avec une répartition évolutive (CDD/CDDi, développement des centres de tri)
- Résultat d'exploitation : 136 k€, avant éléments exceptionnels, autour de 400 k€
- Eléments exceptionnels = intégration de charges liées aux négociations CCN, recours à des avocats, réaffectation de quotes-parts de temps (DM, AdK)
- Bénéfices = 82 k€ (contre 48 k€ en 2024)

Le CSE relève l'absence d'amélioration du résultat, malgré +1 M€ de CA et une masse salariale constante. Il est demandé un détail de la ligne « autres achats et charges externes » pour une analyse plus fine des résultats.

4. Point sur les Forfaits Jours

David M, David J, Manu, Charles, Maryvonne

Au 31 mai, certains salariés au forfait jour avaient encore des jours à poser (entre 3 et 9 selon les personnes, la RH a envoyé un mail récap aux intéressés)

La RH indique que les congés d'ancienneté devraient apparaitre le 2 juin sur KELIO, des vérifications sont nécessaires, l'affichage au 1er juin n'étant pas correct, des récupérations non calculées par le logiciel seront recréditées automatiquement.

Règle de pose et tolérance : la tolérance des reports de jours accordée cette année sera la dernière. L'année prochaine, il n'y aura **pas d'ajustement possible en fin d'année** et les soldes devront être pris ou seront perdus.

- Étudier la faisabilité d'un CET et rappeler le dispositif de don de jours (cas spécifiques enfants/conjoint malade).

Pour les salariés au forfait heures, le cumul annuel actuel est de 165h. Sur la nouvelle CCN, il sera de 130h. KELIO doit générer des alertes à 100h fin mars pour anticipation. Le franchissement des seuils d'alerte signale un dysfonctionnement d'organisation, à traiter en amont / un travail de prévention est privilégié.

- Un temps de formation des DO et des encadrants sur l'outil KELIO est programmé le 25 juin

5. Audit RSEi (18 et 19 juin)

L'audit RSEi du 18/19 juin est un audit de suivi à +18 mois.
Objectif = mise à jour et rappel des chapitres RSE, maintien et amélioration continue.

- Désignation de représentant CSE pour questionnements par l'auditeur : Christel + Sylvie
  Prévu le 18/06 de 15h30 à 16h30

6. Points sur les sujets précédents

a. Avenant PERECOL Crédit Mutuel

2 comptes existent, l'un au Crédit Mutuel, l'autre chez Epsens.
La RH confirme l'absence de versement sur le compte du Crédit Mutuel
Sans actif dessus, il n'y pas d'intérêt à le conserver.
La RH se charge de demander la fermeture du contrat Crédit Mutuel.
Seul le contrat Epsens est conservé.

b. Procédures d'acomptes

Toutes les demandes (en nombre restreint) faites en dehors du cadre de la procédure ont été acceptées.
Certains délais peuvent être considérés comme long, mais des accélérations ont pu être faites sur demande.

- Maintien du cadre actuel avec possibilité de demandes exceptionnelles au cas par cas (demande motivée).
  A voir dans le temps s'il y a nécessité de réexaminer la procédure.

c. Augmentations conventionnelles FEDEREC au 01/01/26 et 01/06/26

Pas de réponse pour le moment, Tommy doit voir la direction et on attend les directives de FEDEREC.
Une réunion de FEDEREC fin juin est prévue avec les organisations syndicales, qui évaluera l'impact sur les minima conventionnels. Retour attendu après ces échanges, certainement après l'été.

- Attente de décisions – à revoir à la prochaine réunion.

d. Renégociation de l'accord d'intéressement de Trait d'Union

Le cabinet comptable (RYDGE) est chargé de proposer une nouvelle formule, qui sera présentée lors des réunions de négociation calées ce mois-ci.
Objectif : signature d'un avenant à l'accord au 30 juin (pour mise en application sur l'exercice 2026)
La négociation peut se faire par avenant, signé par le CSE et non pas uniquement la déléguée syndicale. La rédaction sera à la charge de RYDGE.

La formule actuelle n'est plus cohérente avec le niveau de CA de l'entreprise et ne permet pas une mise en réserve.
La nouvelle formule devra intégrer un ratio résultat/CA et des seuils de non-déclenchement pour préserver la réserve, ainsi que l'intégration de la participation : 25% impôts + x% participation + x% réserve

- Dates de réunion de négociation : lundi 15/06 + jeudi 25/06 + mardi 30/06

La RH indique une problématique dans la distribution des courriers relatifs à la participation : un certain nombre d'adresses d'anciens salariés sont obsolètes, entrainant des non-réponses et des blocages d'argent.

Il faudrait optimiser les communications : renforcement de la fiabilité des données (logiciel de paie, CIP, document de sortie…), la possibilité de remise en main propre auprès des permanents, l'amélioration de la clarté des courriers et des bulletins, la possibilité d'une traduction pour les non-francophones etc.

- La direction demande une simulation de la perte sur les ~30 k€ distribués cette année

e. Plan d'action Egalité Femmes/Hommes

Etat des lieux du 1er semestre à faire, plan d'action à mettre en place
L'obligation est liée à l'index de l'année précédente jugé insatisfaisant.

- Réunion calée au 25 juin

7. Mouvements personnels sur le SAP44 à venir

Départ de 2 salariés, mi-juillet et septembre.
Nouvelle organisation à prévoir sur le SAP 44.

8. Projets 2026 du CSE :

a. Formation des élus

- Se rapprocher d'Alicia pour savoir les modalités de formation. (organisme, durée, date…)
  Alicia traitera le dossier à partir de la rentrée 2026.

b. Site internet CSE

Le service informatique a qualifié le projet « non homologué » et a suggéré de consulter Freddy

- RDV pris lors de la prochaine permanence le 25 juin

9. Questions diverses

Organiser des visites de sites Trait d'Union (et Groupe) à proposer aux équipes
Non portée par Estille mais possible si géré par le CSE.

Arrivée de La Varappe
Fin juin, après les AG.

10. Validation prochaine réunion

Prochaine réunion le 3 septembre 2026.

Fait à La Roche, le 10 juin2026

Signature :
La secrétaire du CSE
Céline COCHET

